

superflu. Je dirai à la Chambre que le Gouvernement ne serait pas justifié de proposer un relèvement aussi minime du budget des dépenses, n'étaient les autres facteurs invoqués tant de fois en cette enceinte comme des motifs pour ne rien faire.

Certes, tirons le meilleur parti de notre amitié avec les Etats-Unis. Certes, tirons le meilleur parti de notre amitié et de notre parenté avec la Grande-Bretagne et avec toutes les autres parties de l'Empire. Certes, restons amis avec tous les autres pays, parce que c'est en cela, plus peut-être qu'en toute autre chose, que réside la sécurité. Mais comprenons aussi que ces pays ne sauront nous aider dans une crise mondiale ou au moment du danger, que si nous nous aidons nous-mêmes. On ne prétend pas que le danger nous guette. Le danger existe pour le Canada mais, je le répète, à titre de danger possible, notre risque est faible en comparaison. Cependant, une autre guerre mondiale pourrait nous exposer à de graves dangers en vérité.

J'étais en train d'expliquer pourquoi nous effectuons l'augmentation de dépenses à ce moment particulier. Elle s'impose à cause du changement que j'ai indiqué et à cause des dangers que courent tous les pays. Mais il existe d'autres motifs plus immédiats. Les voici: Depuis quelques années, le Canada n'a pas consacré à la défense nationale la somme qu'il aurait dû normalement y affecter. Nous avons négligé nos forces de défense. Je ne reprocherai pas à nos prédécesseurs le montant des économies réalisées au ministère de la Défense nationale. Mettons-les au compte de la crise. Mais il n'en reste pas moins qu'au cours des années de la crise, l'Etat a dépensé largement dans certains domaines, tandis qu'il a économisé ailleurs. Il est naturel que le ministère de la Défense nationale fût considéré comme un département dans lequel on pouvait pratiquer des économies. N'oublions pas, toutefois, que la crise a agi en deux sens: d'une part elle nous a fait réaliser des économies dans notre défense, mais d'autre part elle a rendu les nations très inquiètes. On doit attribuer à la crise une grande part de l'état d'âme qui se traduit aujourd'hui en violence sous une forme ou sous une autre. Le fait que nous avons tenté de parer à la crise comme nous l'avons fait a tout simplement accentué l'urgence de la défense.

Lorsque le présent Gouvernement est entré en fonctions, il s'est naturellement renseigné sur-le-champ de la situation dans les départements de l'administration. Le ministre de la Défense nationale fit rapport à ses collègues de la situation telle qu'elle se présentait alors dans son département. Ainsi qu'il le disait l'autre

jour, après avoir constaté l'insuffisance du matériel de défense et des approvisionnements, il se serait reconnu coupable de trahison s'il n'en avait pas fait un rapport très au point à ses collègues et à moi-même tout particulièrement à titre de chef du cabinet. Si le ministre de la Défense nationale avait pu donner suite à ses propres intentions et faire ce qu'il croyait être son devoir il aurait demandé la plupart de ces crédits l'an dernier au lieu de cette année, car nous devions alors faire face à une situation critique et des précautions s'imposaient. Mais il y avait une raison particulière pour laquelle il ne paraissait pas sage de demander en ce temps-là le relèvement des dépenses de la défense nationale. Je crois que les honorables députés peuvent supposer la raison.

Lorsque nous avons pris le pouvoir la guerre italo-éthiopienne avait déjà éclaté, et la Société des Nations avait déjà demandé que des sanctions économiques fussent appliquées contre l'Italie. La première obligation pour ainsi dire dans laquelle se trouvait la nouvelle administration était d'imposer des sanctions économiques contre l'Italie, le Canada étant membre de la Société. Puis vint la rumeur que le Canada proposait instamment que soient ajoutées des sanctions touchant le pétrole. Ceux à qui la responsabilité incombait se sont rendu compte des conséquences qui auraient pu suivre l'imposition de sanctions relatives au pétrole. On nous a questionné alors à ce propos, mais depuis lors plusieurs hommes publics qui connaissent la situation ont fait nettement savoir que si l'embargo sur le pétrole avait été imposé par la Société des Nations le monde aurait pu voir toute l'Europe en feu l'an dernier. Dans l'état où se trouvait alors la situation européenne, en tant que Gouvernement nous avons pensé que nous serions mal avisés de provoquer à la Chambre une discussion sur les problèmes de défense, surtout alors qu'il était possible que notre attitude fût entièrement incomprise ici comme à l'étranger. Nous avons prié le ministre de la Défense de ne pas insister sur la demande de fonds pour combler les insuffisances des forces défensives dans la mesure qu'il jugeait nécessaire, mais d'attendre que la situation européenne créée par la guerre italo-éthiopienne se fût un peu éclaircie. L'entente était que nous nous présenterions devant le Parlement avec un exposé complet de la situation, en un temps où un tel exposé aurait des chances de ne pas accroître l'embarras de ceux qui étaient chargés de régler les affaires en Europe.

De plus, nous attendions pour voir si la dépense envisagée était absolument nécessaire et afin que tout ce que nous entreprendrions